Dossier de l'OHI N° S1/6100

LETTRE CIRCULAIRE 62/2026
27 octobre 2026

CRÉATION D'UNE ÉQUIPE DE RÉDACTION CHARGÉE DE RÉEXAMINER LE PROCESSUS D'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE DE L'OHI
APPEL A CANDIDATURES

Référence : 10ème réunion du Conseil de l'OHI – Décision C10/080.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Par sa décision C10/080, la 10ème réunion du Conseil de l'OHI a chargé le Secrétariat de l'OHI de diffuser une lettre circulaire afin de constituer une équipe de rédaction, sous la conduite de la France, chargée d'examiner les améliorations qui pourraient être apportées au processus électoral de l'Assemblée, tout en veillant à préserver la transparence et l'équité de ce processus.

2. Les attributions de l'équipe de rédaction sont définies dans la décision C10/080.

3. Le Conseil a invité l'équipe de rédaction à rendre compte de l'avancement de ses travaux lors de la 11ème réunion du Conseil de l'OHI.

4. Les États membres souhaitant participer à l'équipe de rédaction sont invités à désigner un représentant en en informant le SHOM - France (dmi-rex@shom.fr) au plus tard le **1er décembre 2026**. Les candidatures devront préciser le nom, les fonctions et les coordonnées du représentant proposé. La France communiquera directement aux représentants désignés de plus amples informations concernant les modalités de fonctionnement et le calendrier de l'équipe de rédaction

5. Le Secrétariat de l'OHI encourage les États membres intéressés à contribuer à cette importante initiative à manifester leur intérêt pour participer aux travaux de l'équipe de rédaction.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Luigi Sinapi
Secrétaire général

4b, quai Antoine 1er
B.P. 445
MC 98011 MONACO CEDEX
PRINCIPAUTE DE MONACO
Tel. : +377 93 10 81 00
Mail : info@iho.int
Web : www.iho.int